

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
SAINT-ALPHONSE, tenue le lundi 3 décembre 2018, à la salle municipale de
Saint-Alphonse à 19 h 30.

CONSEILLERS PRÉSENTS : Sylvie Dugas
Cynthia Therrien-Samson
Rolande Duguay
Jean-Guy Bernard
Yves Barriault

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Gérard Porlier. La
directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Reina Goulet est
également présente

CONSEILLER ABSENT : Steven Allain

323-12-2018 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 30 et il invite les élus à
prendre en considération l'ordre du jour proposé.

324-12-2018 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par le
conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que
l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

325-12-2018 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 5, 7 ET 26 NOVEMBRE 2018

Considérant que tous les membres du Conseil présents déclarent
avoir lu le procès-verbal du 5 novembre 2018, le procès-verbal du 7
novembre 2018 et le procès-verbal du 26 novembre 2018 et qu'ils renoncent
à leurs lectures;

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson,
appuyé par la conseillère Rolande Duguay et résolu à l'unanimité des
conseillers présents d'adopter le procès-verbal du 5 novembre 2018, le
procès-verbal du 7 novembre 2018 et le procès-verbal du 26 novembre 2018.

326-12-2018 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par le
conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers présents
que les comptes au total 120 619.22\$ ci-après présentés soient acceptés
pour paiement:

Air Liquide Canada Inc.		153.67 \$
Caplan Mécanique Sport Inc.		27.00 \$
Confian		151.77 \$
Dépanneur Le Duo Inc.	398.80 \$ p	
Distributions Leblanc		189.08 \$
Annie Dupéré		64.07 \$
Eurovia Quebec Construction Inc		50 066.44 \$
Financière Banque Nationale		24 021.98 \$
Gaspésie Diesel		48.92 \$
Les Huiles Desroches Inc		2 806.59 \$
Hydro-Québec	687.24 \$ p	1 856.03 \$
JA-RI armatures		105.60 \$
PJC Jean Coutu		93.79 \$

Laurent Goulet & Fils Inc		2 972.49 \$
Leblanc Environnement Inc		1 218.74 \$
Louis Tremblay, concepteur graphique		402.41 \$
Lumi-Tech		34.55 \$
Magasin Michael Rossy #251		66.14 \$
Matériaux St-Charles Inc		205.98 \$
Mathieu St-Onge		100.00 \$
MRC de Bonaventure		1 462.33 \$
Municipalité de St-Alphonse - LET		3 620.89 \$
Norda Stelo Inc.		4 989.92 \$
Nortrax Québec Inc.		1 903.90 \$
Pièces d'auto M.G.A. & Fils		169.33 \$
Quincaillerie Arsenault Enr		604.62 \$
Quincaillerie Robichaud Inc		207.52 \$
Ressources humaines Lambert inc.		3 602.05 \$
Royal canadian Legion		40.00 \$
SAAQ	400.40 \$ p	
Services de cartes Desjardins (interac)	36.55 \$ p	
Services informatiques Gilles Bujold		108.60 \$
Soudure Caplan Inc		2 023.28 \$
Robert St-Onge		104.05 \$
Télécommunications de l'Est		1 483.45 \$
Télus	739.96 \$ p	
Ville de New Richmond		503.02 \$
Xerox Canada Ltée.	49.44 \$ p	146.01 \$
Remises gouvernementales		12 583.19 \$
Claude Chevalier		17.88\$
Sports BG		151.54\$

327-12-2018

APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU LET

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du lieu d'enfouissement technique au total de 51 656.19\$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement :

AGAT Laboratoires		5 709.78 \$
Bell mobilité	53.99 \$ p	
Bouffard Sanitaire Inc.		91.98 \$
Carquest New Richmond		931.02 \$
La Coop Purdel		1 876.10 \$
Dépanneur le Duo Inc.		295.70 \$
Les Entreprises J.M. Arsenault		14.94 \$
Fabri-Tech		784.82 \$
Groupe Michel Leclerc Inc.		999.77 \$
Groupe Négotel		93.15 \$
Christine Henry		684.04 \$
Les Huiles Desroches		3 641.93 \$
Hydro-Québec	922.12 \$ p	3 346.96 \$
Laurentide re/sources Inc.		860.04 \$
M.J. Brière		134.67 \$
Municipalité de St-Alphonse		14 397.18 \$
Navigue.com		59.73 \$
Pièces d'auto M.G.A. et Fils		94.67 \$
Pneus New Richmond Inc.		1 150.30 \$
Remises gouvernementales		9 253.49 \$
Ressources humaines Lambert inc.		517.39 \$
Services de cartes Desjardins	44.49 \$ p	
Services Informatiques Gilles Bujold		45.88 \$
Les Services Technologiques DUO		2 310.60 \$
Toromont Cat (Québec)		1 559.82 \$

Visa Desjardins	147.84 \$
Leblanc Environnement	1 633.79 \$

.....

328-12-2018 CONSTRUCTION CELLULE 4 ET RECOUVREMENT FINAL CELLULE 2 – DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NO 3 – LET

Il est proposé par la conseillère Rolande Duguay, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que suite à la recommandation de paiement de WSP Canada Inc du 9 novembre 2018, nous autorisons le versement du décompte progressif n°3 pour la construction de la cellule n° 4 et du recouvrement final de la cellule d'enfouissement technique no 2 en date du 7 décembre 2018 payable à Groupe Michel Leclerc inc pour un paiement au montant de 247 722.21\$.

.....

329-12-2018 RÉFECTION DE L'INTERSECTION DU 5^e RANG EST ET DE LA ROUTE DE SAINT-ALPHONSE – LIBÉRATION RETENUE

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par la conseillère Rolande Duguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que suite à la fin de garantie des travaux de réfection de l'intersection du 5^e Rang Est et de la Route de Saint-Alphonse effectués en 2017, nous autorisons le versement de la retenue contractuelle de 5 % au montant de 3 032.74\$ (taxes en sus) payable à Excavation Leblanc Inc.

.....

330-12-2018 RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS – LET

Monsieur Rock Pratte, directeur du LET fait un résumé du déroulement des opérations du lieu d'enfouissement technique.

.....

331-12-2018 ALLOCATION DE DÉPENSES AUX POMPIERS VOLONTAIRES

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'allocation annuelle de dépenses de 25,00\$ par pompier volontaire leur soit versée conformément à la résolution 016-01-2013 pour un montant total de 425.00\$.

.....

332-12-2018 RÉMUNÉRATION DES PREMIERS RÉPONDANTS

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la rémunération de 15,00\$ par sortie conformément à la résolution 014-01-2011 soit versée à nos premiers répondants, représentant un montant de 30.00\$ pour une intervention en 2018.

.....

333-12-2018 NOMINATION D'UN INSPECTEUR MUNICIPAL PAR INTÉRIM

Pour faire suite au recrutement et la sélection d'un inspecteur municipal, le maire nous informe que le comité de sélection n'a pas retenu de candidats et que le recrutement est remis au printemps;

Pour ces motifs,

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par la conseillère Rolande Duguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer monsieur André Cyr, inspecteur municipal par intérim, le maire est autorisé à signer le contrat d'engagement.

.....

334-12-2018

VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES – MONTANT D'UN ANNEE 2017

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Rolande Duguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les taxes dues pour l'année 2017 qui ne seront pas payées d'ici le 14 décembre 2018 seront transmises à la MRC de Bonaventure pour la vente de non-paiement de taxes et la liste sera déposée au Conseil à la séance de janvier 2019 et nous autorisons la radiation des comptes de l'année 2017 intérêts au 30 novembre 2018 pour provisions mauvaises créances pour les dossiers suivants : matricules 2039 52 8217 montant 9.93\$, 1739 73 7163 montant 142.21\$ et 1839 21 1590 montant 8.52\$.

335-12-2018

RÉFECTION RUE PRINCIPALE EST – DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 2

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers présents que suite à la recommandation de paiement d'Arpo Groupe – Conseil du 26 novembre 2018, nous autorisons le versement du décompte progressif n°2 pour la réfection de la rue Principale Est payable à Eurovia Québec Construction Inc pour un paiement au montant de 326 735.12\$ dans le cadre du PIRRL.

336-12-2018

TECQ – ANNÉES 2014 À 2018.

Attendu que :

- La Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- La Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est proposé par la conseillère Rolande Duguay, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que:

- la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

- la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques.

.....

337-12-2018 TECQ DIRECTIVE DE MODIFICATION N° A2 STATION DE POMPAGE

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la directive de modification n° A2 pour la station de pompage (réservoir) dans le cadre du projet de la TECQ le coût supplémentaire est de 1 176.59\$ (taxes en sus, administration et profit inclus) et nous entérinons l'acceptation par le maire, monsieur Gérard Porlier.

.....

338-12-2018 ADOPTION DU RÈGLEMENT 310-2018

CONSIDÉRANT QUE des copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public dès le début de la séance;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière mentionne l'objet du règlement, sa portée, son application et que des changements ont été apportés entre le projet de règlement déposé et le règlement soumis pour approbation;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par la conseillère Rolande Duguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le Règlement portant le numéro 310-2018 concernant l'enlèvement et la disposition des matières résiduelles.

.....

339-12-2018 ADJUDICATION CONTRAT POUR LA COLLECTE ET LA DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La municipalité a invité Bouffard Sanitaire Inc et Exploitation Jaffa à nous soumettre par simple demande de prix une offre pour le contrat de collecte et de disposition des matières résiduelles pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 pour 39 collectes;

Les offres suivantes ont été déposées en date du 12 novembre 2018 taxes incluses:

Bouffard Sanitaire Inc offre sans les commerces :	12 624.30\$
offre incluant les commerces :	14 355.90\$
Exploitation Jaffa Inc offre sans les commerces:	15 693.99\$
offre incluant les commerces :	20 178.21\$

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre incluant les commerces de Bouffard Sanitaire au montant de 14 355.90\$ taxes incluses pour le contrat de collecte et de disposition des matières résiduelles pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 pour 39 collectes et ce conformément aux directives émises par la municipalité lors de l'invitation et nous autorisons le maire, monsieur Gérard Porlier à signer le contrat pour et au nom de la municipalité.

.....

340-12-2018

ADJUDICATION CONTRAT POUR LA PATINOIRE

Considérant que la Municipalité a demandé des soumissions pour le service complet de la patinoire, la préparation et l'entretien de la glace, déneigement, surveillance, heures d'ouverture et cantine;

Considérant qu'une seule soumission a été déposée ;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de monsieur Claude Chevalier (Caplan) au montant de 14 000.00\$ et ce, conformément aux directives aux soumissionnaires «Contrat pour le service complet de la patinoire, la préparation et l'entretien de la glace, déneigement, surveillance, heures d'ouverture et cantine», saison 2018-2019.

.....

341-12-2018

OMH PROGRAMME SUPPLÉMENT LOYER

Il est proposé par la conseillère Rolande Duguay, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser à l'Office municipal d'habitation de Saint-Alphonse un montant de 746.30\$ représentant 10% du coût du supplément au loyer pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

.....

342-12-2018

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL.

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 125 172.00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par la conseillère Rolande Duguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

.....

343-12-2018

DEMANDE DE DÉNEIGEMENT – PRINCIPALE EST

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que nous autorisons Donat Bujold F.A.S.R.S. Déneigement Donat Bujold, Donat Bujold, Julie Poirier à effectuer le déneigement à partir de la limite de Saint-Siméon et Saint-Alphonse, rang 8 vers Saint-Alphonse jusqu'à la virée de la rue Principale Est, hiver 2018-2019, et ce, conformément à notre résolution 291-12-2016 «Déneigement des chemins municipaux». De plus, avec l'accord de notre inspecteur municipal ou de notre inspecteur municipal par intérim, nous autorisons que notre camion à neige effectue occasionnellement le déneigement de ce secteur dans le but d'élargir le chemin et ce, seulement suite à la demande de monsieur Donat Bujold.

.....

- 344-12-2018 OPÉRATEUR DE MACHINERIE LOURDE POUR HIVER 2018-2019
 Considérant que la municipalité est présentement à la recherche d'un ou une opérateur de machinerie lourde saison hiver 2018-2019 ;
- Considérant qu'une offre d'emploi a été publiée et le délai de réception est fixé au 7 décembre 2018 à 16 heures;
- POUR CES MOTIFS :
- Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Rolande Duguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire, monsieur Gérard Porlier à procéder, après consultation avec notre inspecteur municipal par intérim, à l'engagement d'un opérateur de machinerie lourde hiver 2018-2019 et le maire est autorisé à signer le contrat d'engagement.
-
- 345-12-2018 OFFRE D'EMPLOI TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN LOISIR ET VIE COMMUNAUTAIRE
 Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse est à la recherche d'une technicienne ou d'un technicien en loisir et vie communautaire ;
- Veillez consulter l'offre d'emploi qui sera publiée sur le site internet de la municipalité et faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 14 décembre 2018 à 16 heures.
-
- 346-12-2018 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS
 La directrice générale et secrétaire-trésorière fait dépôt devant le conseil municipal des sept déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal et ce, tel que requis par l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.
-
- 347-12-2018 RENOUVELLEMENT – POLICE D'ASSURANCE POUR 2019
 Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler pour l'année 2019 notre police d'assurance municipale avec la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ), courtier AGP Assurance, payable à l'ordre du Groupe Ultima, la partie de la prime attribuable au LET sera payée par le LET.
-
- 348-12-2018 SERVICE INFORMATIQUE – RENOUVELLEMENT DES CONTRATS
 Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler pour l'année 2019 le contrat d'entretien et de soutien des applications au montant de 6 501.83\$, le contrat de soutien des équipements au montant de 2 445.68\$ et les licences antivirus au montant de 321.93\$ pour notre système informatique avec PG Solutions, nous partagerons les coûts en parts égales avec le lieu d'enfouissement technique.
-
- 349-12-2018 CALENDRIER DE SÉANCES ORDINAIRES POUR 2019
 CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2019. Ces séances se tiendront le lundi sauf celle de juillet et septembre qui se tiendra le mardi et débuteront à 19 h 30 à la salle municipale de Saint-Alphonse :

14 janvier	2 juillet (mardi)
4 février	5 août
4 mars	3 septembre (mardi)
1 ^{er} avril	7 octobre
6 mai	4 novembre
3 juin	2 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

350-12-2018

FABRIQUE – CENTRE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par la conseillère Rolande Duguay, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse accepte que la Fabrique de la Paroisse de Saint-Alphonse utilise gratuitement le centre communautaire afin d'y tenir les offices religieux, les dimanches du 6 janvier 2019 au 21 avril 2019 de 9 heures à 13 heures et ils devront faire le ménage avant et après l'utilisation, le matériel de la célébration pourra être entreposé dans le bureau au centre durant cette période.

351-12-2018

DÉCLARATION CITOYENNE UNIVERSELLE D'URGENCE CLIMATIQUE

CONSIDÉRANT l'augmentation dans l'atmosphère des gaz à effet de serre (provenant de l'industrie, des transports, de l'agriculture et de la fonte du pergélisol), et l'augmentation de la température moyenne du globe qui, par sa vitesse, dérègle de façon sans précédent le climat mondial.

CONSIDÉRANT que tous les indicateurs scientifiques montrent que nous sommes en crise climatique, que nous nous dirigeons à court terme vers une catastrophe appelée «bouleversement climatique abrupt et irréversible» qui menace la civilisation et la vie.

CONSIDÉRANT les actions inadaptées des acteurs politiques face à la situation dramatique qui se développe dangereusement.

CONSIDÉRANT que le conseil de sécurité de l'ONU qualifie le changement climatique d'amplificateur de menaces à la paix et à la sécurité.

POUR CES MOTIFS ;

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse endosse la déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique.

352-12-2018

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 311-2018

La conseillère Rolande Duguay donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, du Règlement numéro 311-2018 ayant pour objet d'adopter le budget de l'année financière 2019, fixer le taux de la taxe foncière, les tarifs de compensation des services et d'établir la tarification pour l'enfouissement des matières résiduelles.

Le projet de règlement est présenté par le maire, monsieur Gérard Porlier.

.....

353-12-2018

SÉCURITÉ CIVILE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE- VOLET 1

ATTENDU QUE le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la Municipalité de Saint-Alphonse présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4 500\$, dans le cadre du **Volet 1** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 5 400\$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 900\$;

Que la municipalité autorise madame Reina Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

.....

354-12-2018

MAINTIEN SERVICES DESTINÉS AUX FRANCOPHONES DE L'ONTARIO

Attendu la décision du gouvernement de l'Ontario de couper dans les services aux francophones de son territoire, notamment en abolissant le Commissariat aux services en français de l'Ontario et en abandonnant le projet d'université francophone;

Attendu la décision de l'Assemblée de la francophonie ontarienne de s'opposer aux décisions du gouvernement de l'Ontario;

Attendu la volonté des maires et des conseillers réunis au sein de l'Association française des municipalités de l'Ontario de se joindre au mouvement et qui demande au gouvernement de l'Ontario de revenir sur sa décision;

Attendu que les leaders franco-ontariens ont jugé insuffisante l'annonce faite par le premier ministre Doug Ford, concernant la nomination d'un adjoint à l'ombudsman et d'un adjoint aux affaires francophones à son bureau;

Attendu que le premier ministre Doug Ford a affirmé que les francophones de l'Ontario constituent une des minorités culturelles de la province, reniant ainsi la notion des peuples fondateurs;

Attendu la démarche du premier ministre du Québec François Legault auprès du premier ministre de l'Ontario;

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la Municipalité de Saint-Alphonse demande au premier ministre de l'Ontario de revenir sur sa décision en rétablissant le Commissariat qu'il a aboli et en assurant la réalisation du projet d'université francophone en Ontario;

Que le conseil exprime sa solidarité avec les membres des conseils municipaux francophones de l'Ontario;

Que le conseil demande aux gouvernements du Canada et du Québec de poursuivre leurs démarches pour faire en sorte que le gouvernement de l'Ontario fasse marche arrière;

Que le conseil demande aux gouvernements du Canada et du Québec de soutenir concrètement les communautés francophones de l'Ontario;

Que copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre de l'Ontario, à la ministre déléguée aux Affaires francophones de l'Ontario, au premier ministre du Canada, au premier ministre du Québec, à l'Association française des municipalités de l'Ontario et à la Fédération québécoise des municipalités.

.....

355-12-2018

FABRIQUE DE SAINT-ALPHONSE

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser 50.00\$ à la Fabrique de Saint-Alphonse – contribution repas communautaire.

.....

356-12-2018

MAISON DES JEUNES – CONTRIBUTION

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser une contribution de 30.00\$ à la Maison des Jeunes de St-Alphonse pour leur bulletin d'information.

.....

357-12-2018

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES – FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à la majorité des élus présents de verser une aide financière de 1 000.0\$ au Carrefour des loisirs, des arts et de la Culture pour l'organisation d'une soirée pour la population de Saint-Alphonse le 29 décembre 2018, un montant de 500.00\$ provient du programme de « Fonds de Développement des Territoires pour les festivals et événements municipaux 2018 et l'autre 500.00\$ du fonds général de la municipalité. Le conseiller Jean-Guy Bernard mentionne qu'il est contre.

.....

358-12-2018

DOSSIER POLITIQUE DE DONS

La conseillère Sylvie Dugas demande d'inscrire au procès-verbal qu'il est suggéré que le conseil municipal se penche sur une politique de dons.

.....

359-12-2018

DEMANDE DE SOUTIEN POUR SERVICE DE GARDE

Un groupe de parents informe le conseil municipal de la fermeture d'un service de garde à Saint-Alphonse et les parents demandent l'appui de la municipalité dans leurs démarches afin de combler ce besoin, le conseil municipal mentionne être favorable à la demande et de nous tenir informer du dossier.

.....

360-12-2018

CLÔTURE

Il est proposé par la conseillère Rolande Duguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 21 h 20.

Gérard Porlier
Maire

Reina Goulet, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Gérard Porlier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....